

**EPIC OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRÈS COMMUNAUTAIRE  
PALAIS DES CONGRÈS – LE KURSAAL DE DUNKERQUE**

---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Du Comité de Direction**

Séance du mardi 30 juin 2026

L’an deux mille vingt-six, le 30 juin à 9h40, s’est tenu dans la salle Vigie du Palais des Congrès – Le Kursaal à Dunkerque, le Comité de Direction de l’OTCC, après convocation en date du 23 juin 2026, de Madame ELOY, présidente OTCC-LE KURSAAL.

**Titulaires présents** : Marjorie ELOY - Frédéric VANHILLE - Eric GENS - Christophe SAUBLENS - Gaëlle SERGENT- Paul-Edouard WAQUET - Jacqueline GABANT

**Suppléants présents** : Sophie AGNERAY – Aurore DEVOS - Pierre DESMADRILLE – Julien PILATE

**Excusés** : Elodie GARREAU (donne pouvoir à Marjorie ELOY) – Paul CHRISTOPHE - Eric DUBOIS (pouvoir à Paul-Edouard WAQUET) - Olivier RYCKEBUSCH

Secrétaire de séance : David DELAGOUTTIERE

---

**DELIBERATION N° 3**

**Vote du compte administratif 2025 du budget annexe Le Kursaal**

Madame la Présidente présente au Comité de Direction le Compte Administratif 2025 du budget annexe du Kursaal.

Après vérification de la conformité des écritures budgétaires et examen des résultats, il est constaté que le Compte Administratif est strictement identique, en toutes lignes, au Compte de Gestion établi par le comptable public.

Le Comité de direction est par conséquent invité à procéder à l’arrêt du Compte Administratif de l’exercice 2025 du budget annexe du Kursaal, pour la période concernée.

- Après avoir entendu l'exposé de Madame Marjorie ELOY, Présidente
- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-12, L 2121-31, L 5711-1, L 5211-1
- Après en avoir délibéré,

**Le Comité de Direction**  
**A l'unanimité des membres présents et représentés**  
**13 voix POUR**

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2025 du budget annexe du Kursaal tel que présenté.
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou son représentant à signer tous actes utiles à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Comité de Direction.  
Ainsi fait et délibéré à Dunkerque, les jour, mois et an susdits

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

059-980947808-20260630-DELIBERATION3-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2026

Publication : 03/07/2026